

Mémoire sur les revendications, le discours et l'analyse

**par l'Association Étudiante du Module de Science Politique
de l'Université du Québec à Montréal**

**Présenté à l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante
dans le cadre du Congrès d'orientation du 25 au 28 novembre 2005**

Le 23 novembre 2005

Table des matières

Recommandations	page 2
Comment avons-nous procédé?	page 3
Introduction, ou précisions préalables	page 4
Poser une base à l'action	page 5
Moyens de pression	page 9
Revendications, discours et analyses	page 12
Conclusion	page 14

Recommandations

I – Poser une base à l’action

- Que les actions de l’ASSÉ soient dûment organisées, pour que de façon générale, les actions permettent et encouragent un accroissement de la participation étudiante aux actions futures, de façon à ce que la base militante s’élargisse et pour permettre une réelle escalade des moyens de pression faisant accroître le rapport de force en notre faveur. Qu’elles mettent de l’avant nos revendications et l’argumentaire qui les sous-tend, de façon à faire progresser notre cause et y sensibiliser la population, étudiante ou non.
- Que notre compréhension et notre application du principe de la diversité des tactiques s’insèrent dans une optique d’escalade des moyens de pression : que toute tactique n’est pas bonne à utiliser à tout moment, mais qu’une diversité de tactiques est nécessaire à l’instauration d’un rapport de force avec le gouvernement, chacune en son temps. Que la détermination du moment où la radicalisation de la lutte est nécessaire revient à l’ensemble des membres et non à l’esprit d’initiative d’une minorité de membres.
- Que les représentants médiatiques de l’ASSÉ puissent dissocier l’ASSÉ de gestes commis lors d’actions de l’ASSÉ s’ils ne respectent pas le cadre établi par un mot d’ordre du Congrès ou du conseil interrégional
- Que les associations participant aux actions de l’ASSÉ soient encouragées à produire des pancartes mettant en valeur les revendications de l’ASSÉ

II – Moyens de pression

- Que soit mandaté le secrétaire à l’information et une équipe de communication d’accomplir les tâches suivantes :
 - o Assurer la présence de l’ASSÉ dans les médias (points de presse, lettres ouvertes, etc.)
 - o Préparer des dossiers de presse pour chaque action organisée par l’ASSÉ.
 - o Appuyer ou donner un support technique aux associations locales dans leurs relations avec les médias commerciaux et alternatifs

III – Revendications, discours et analyses

- Que le Comité Recherche et Réflexion, en collaboration avec le conseil exécutif de l’ASSÉ, soit chargé de produire, périodiquement, un document de synthèse sur les enjeux à court et long terme en éducation, en se concentrant sur la déconstruction du discours et de l’argumentaire dominant et en proposant des alternatives au financement de l’éducation; que l’ASSÉ encourage les associations membres et leurs étudiants à participer à la recherche et la réflexion et transmette les documents produits au comité Recherche et Réflexion.
- Qu’un document portant principalement sur la gratuité scolaire soit produit.

- Que les documents produits doivent servir à la production de matériel d'information et de mobilisation, synthétisé et vulgarisé.
- Que les associations membres et le comité exécutif soient encouragés à produire un document de recherche et réflexion pour appuyer certaines des propositions qu'elles font au Congrès, particulièrement lorsqu'il s'agit de propositions ayant trait aux plans d'action.

Comment avons-nous procédé?

Le comité de rédaction du présent mémoire a principalement basé son travail sur une consultation par le biais d'un questionnaire auprès des membres de l'AEMSP; nous avons également tenu une rencontre d'information sur l'ASSÉ, en présence d'un exécutant de l'ASSÉ, Francis Hamel, de façon à fournir des outils aux membres désireux d'en savoir plus sur leur organisation nationale pour pouvoir participer au débat.

Nous nous sommes également appuyé-e-s sur notre expérience militante à l'ASSÉ, sur nos connaissances à cet égard, et sur les textes et documents disponibles sur le site de l'ASSÉ.

Il s'ensuit donc une exploration la plus exhaustive possible de trois axes principaux que nous avons considérés important d'aborder : d'abord, poser une base à nos actions, en en identifiant les principaux objectifs et en clarifiant les principes qui les sous-tendent. Plus particulièrement, le principe de la diversité des tactiques, qui est fréquemment utilisé, notamment par les représentants et représentantes de l'ASSÉ auprès des médias, sans pourtant avoir été clairement défini ni adopté par les membres en Assemblée Générale et en Congrès. Il nous a semblé crucial, donc, d'offrir des pistes de réflexion et de définition de ce principe. Ensuite, nous avons étudié le potentiel d'une meilleure utilisation des médias, de toutes sortes, pour l'établissement d'un rapport de force contre le gouvernement, pour finir par aborder la question de la recherche faite de façon à appuyer nos revendications et enrichir notre argumentaire.

Ce mémoire se conclut donc par des recommandations formulées en regard à ces trois grands axes, adoptés en Assemblée Générale le 22 novembre avec quorum moral. L'argumentation développée dans l'ensemble de ce document est très utile à une bonne compréhension de leur sens.

Introduction, ou précisions préalables

Il est entendu dans le mémoire suivant que tous les problèmes soulignés et suggestions énoncées ne peuvent être compris en dehors de la condition essentielle à un syndicalisme de combat efficace : un travail de terrain soutenu permettant une information et une mobilisation importante des membres autour des enjeux liés au droit à l'éducation, et leur participation active dans les instances et actions du syndicat national. Tout problème encouru est directement ou indirectement lié à une mauvaise information et une faible mobilisation des membres – et toute amélioration, toute piste de solution passe donc obligatoirement par un travail de terrain considérable, créatif et constant.

Nous sommes et devons rester conscients et conscientes que le discours porté par l'ASSÉ et la pratique du syndicalisme de combat vont à contre-courant des discours et pratiques dominants. Conséquemment, tous les moyens sont mis en oeuvre pour discréditer notre analyse en présentant une vision tronquée ou carrément faussée de la réalité. Contrecarrer ces attaques ne signifie pas tempérer cette analyse mais au contraire redoubler d'ardeur dans sa diffusion, par l'information et la mobilisation de la base étudiante.

Or, durant la grève de l'hiver 2005 sur l'Aide financière aux études, les revendications de l'ASSÉ ont été portées, en partie ou en totalité, par une grande part de la population étudiante et appuyées par une grande part de l'« opinion publique ». Les multiples actions menées par des étudiants et étudiantes, leur présence continue sur le terrain et la présence du discours de l'ASSÉ dans les médias ont ainsi contribué à faire progresser une vision radicale du droit à l'éducation au sein de la population étudiante et de la population en général.

Ainsi, les revendications de l'ASSÉ, pour toutes radicales qu'elles soient, continuent d'être appuyées par sa base étudiante et même partagées par beaucoup d'étudiants et étudiantes non-membres de l'ASSÉ (pensons simplement aux associations membres de la CASSÉE).

Mais nous sommes et devons rester conscients et conscientes que l'image de l'ASSÉ, principalement véhiculée par les grands médias mais aussi par le gouvernement et d'autres organisations du milieu de l'éducation, est celle d'un groupuscule radical déraisonnable et violent... Bien que ce constat, en soi, n'est pas étonnant, notre discours et nos pratiques allant à contre-courant et défendant des intérêts antagoniques à ceux qu'incarne le gouvernement et que défendent prioritairement les grands médias, il devient inquiétant lorsque l'on prend en compte les aspects suivants : cette image a un impact important sur l'opinion que la base étudiante a de l'ASSÉ, nuit donc à la pratique syndicale de combat en réduisant la participation, et nuit à l'élargissement de l'organisation.

Ce discours sur l'ASSÉ, que l'on a vu jubiler suite à notre manifestation du 26 octobre, qualifiée à tort et à travers d'« émeute », s'appuie essentiellement sur la « violence » perpétrée lors d'actions menées par l'ASSÉ. Or, il le fait d'autant plus efficacement lorsque, comme le 26 octobre, la mobilisation est déficiente, que peu d'étudiants et d'étudiantes sont présents et présentes : les actes de « violence » perpétrés par ces derniers-ères deviennent alors le centre de l'attention, et ne peuvent être contrebalancés par la force du nombre et des revendications exprimées, tout en contribuant à occulter ces dernières.

Il importera donc de poser une base encadrant l'action de l'ASSÉ, fixant nos objectifs généraux et clarifiant les principes qui les sous-tendent. Il importera particulièrement de clarifier ce que nous entendons par « diversité des tactiques », sans stagner au niveau du débat « violence/non-violence ».

Poser une base à l'action

A- Objectifs Généraux

Il importe avant tout de se fixer clairement les objectifs généraux sous-tendant nos actions : toute action menée par l'ASSÉ devrait être préparée en fonction de ces objectifs, leur prise en compte doit être systématique.

- Chaque action doit permettre et encourager un accroissement de la participation étudiante aux actions futures, de façon à ce que la base militante s'élargisse, et pour permettre une réelle escalade des moyens de pression, faisant croître le rapport de force en notre faveur.
- Pour cela, nous devons garder en tête à tout moment que l'important est de mettre de l'avant nos revendications et l'argumentaire qui les sous-tend, de façon à faire progresser notre cause et y sensibiliser la population, étudiante ou non (si on entend parler d'une manif de l'ASSÉ, ce doit être des revendications qui y étaient portées et non des pavés qui y furent jetés.)
- Les actions doivent être menées dans une optique de construction d'un rapport de force face au gouvernement, et donc s'inscrire dans une escalade des moyens de pression.

Pour atteindre ces objectifs, il importe de clarifier les principes sous-tendant nos actions en tentant notamment de régler la question malaisée et omniprésente de la diversité des tactiques. Nous aborderons ensuite les moyens à mettre en œuvre pour solidifier les bases de notre stratégie d'escalade des moyens de pression.

B- Limites de la diversité des tactiques

1- Différentes interprétations de la diversité des tactiques

La « diversité des tactiques » est un principe dont la définition exacte et les modalités de mise en œuvre dans différentes situations portent à litige.

Tout d'abord, il faut savoir que ce principe est généralement déformé dans les médias, et ramené au niveau du débat violence/non-violence : les organisations prônant la diversité des tactiques se voient généralement pressées par les médias de prendre position quant à des actes qualifiés de violents ou de vandalisme perpétrés par certains et certaines de leurs membres. On leur demandera de condamner ces actes ou de s'en revendiquer.

La diversité des tactiques est avant tout un refus de tout mot d'ordre interprétatif venant « d'en haut » quant à, d'abord, la limite entre ce qui doit être considéré « violent » et non-violent, et ensuite, quant à une séparation entre ceux et celles qui exercent des tactiques considérées dans les limites de

l'acceptable ou non, une séparation entre les « bons et les méchants ». En effet, se résoudre à une telle pratique reviendrait à céder aux pressions venant des médias et du pouvoir politique, nous pressant d'être « raisonnables » : voilà qui serait absolument contraire à notre pratique d'instauration d'un rapport de force face au gouvernement! De plus, cela diviserait les étudiants et étudiantes et contribuerait à marginaliser ceux et celles privilégiant l'action directe au sein du mouvement, et à les vulnérabiliser face aux forces policières.

Adhérer au principe de la diversité des tactiques peut être compris comme le fait de considérer les membres d'une organisation libres d'employer les moyens d'action qu'ils et elles choisissent comme ils et elles le veulent, sans empêcher les moyens d'action des autres membres. Le choix des moyens de pression devrait se baser sur leur pertinence et leur efficacité dans l'instauration d'un rapport de force, et non sur la légalité ou l'illégalité des actions.¹

Mais on peut poser des bémols à cette façon de décrire la diversité des tactiques; en effet, certains peuvent aussi considérer nécessaire de diversifier les moyens de pression de façon à instaurer un rapport de force réel face au gouvernement et de façon à inclure le plus grand nombre de membres dans l'escalade des moyens de pression, ceci en ne condamnant ni n'excluant pas les moyens d'action qualifiés de « violents », d'habitude tout simplement illégaux. Ceux-ci sont en effet considérés nécessaires pour faire pencher le rapport de force en notre faveur (les occupations, par exemple, peuvent être très efficaces) mais seulement lorsqu'utilisés à des étapes précises de l'escalade des moyens de pression. Sans jamais condamner officiellement des gestes posés par des membres, une organisation peut les considérer comme allant dans le sens contraire des objectifs qu'elle se pose autour d'une action qu'elle organise.

Il importe donc d'explorer plus en profondeur cet aspect de la diversité des tactiques, ou ses limites, de façon à fournir les outils aux membres de l'ASSÉ pour pouvoir juger de la pertinence, de l'efficacité et de l'apport positif ou néfaste des moyens d'action à leur portée au sein de l'escalade des moyens de pression, de l'instauration d'un rapport de force autour d'une campagne que nous menons, et des objectifs que nous nous fixons.

2- Limites de la diversité des tactiques

Commençons par tenter de débroussailler ce qu'impliquent l'action directe et ses impacts selon les contextes dans lesquels elle est employée.

Souvent, l'impact de certaines actions reste d'ordre symbolique : une tache de peinture sur une vitre de magasin ne pose pas réellement d'entrave considérable à l'activité économique au centre-ville. Mais elle peut être l'indice d'une condamnation des salaires de misère reçus par les individus y travaillant, par exemple. Faire chier un patron, même si c'est pour pas grand-chose, c'est toujours drôle, mais est-ce toujours pertinent?

L'action directe peut aussi, et surtout, contribuer directement à faire pencher le rapport de force en notre faveur : certaines actions efficaces, posant des entraves réelles à l'activité économique ou politique (blocus de la Tour de la Bourse, du Port de Montréal, occupation des bureaux du ministre),

¹ “Les moyens de pression”, *Le syndicalisme étudiant de combat*, cahier du camp de formation de l'ASSÉ des 24 et 25 septembre 2005.

doivent être utilisées au moment opportun : lorsqu'un rapport de force important a déjà été instauré par le moyen de la grève, par exemple, et par la force du nombre. Sinon, étant d'ordre « illégales », elles peuvent se poser comme un frein à la mobilisation et l'implication de membres plus modéré-e-s et donc à l'escalade des moyens de pression : plusieurs actions de cet ordre, accompagnées d'affrontements entre militants et militantes et forces policières, et de la couverture médiatique à laquelle on peut s'attendre, peuvent être des facteurs importants à l'échec d'un appel postérieur à la grève, par exemple. De plus, soulignons que le jugement du moment opportun pour radicaliser la lutte incombe à l'ensemble des membres d'une organisation, et non à une minorité d'entre eux et elles.

En somme : l'efficacité de l'action directe dépend de son type, du moment à laquelle elle est utilisée, et donc de sa cohérence avec les objectifs généraux de l'organisation : instauration d'un rapport de force, accroissement de la participation des membres, mise en valeur des revendications.

Par ailleurs, il importe que les militants et militantes gardent toujours en tête que certains gestes violents peuvent contribuer à aggraver la répression sur l'ensemble du mouvement : ceci implique une certaine responsabilisation de la part des militants et militantes par rapport à la sécurité de leurs camarades. Si un groupe de manifestants et manifestantes, par exemple, lancent des pavés à la police anti-émeute de façon offensive, sans que celle-ci ait posé des gestes justifiant une réplique auto-défensive de notre part, et que s'ensuivent gazéification, déploiement de matraques et arrestations massives, c'est l'ensemble des manifestants et manifestantes qui subissent les conséquences, violentes, de l'action de quelques camarades, qu'on peut alors qualifier d'irresponsables.

Si conséquences fâcheuses il doit y avoir (et nous savons bien qu'il y en a trop souvent, étant donné le doux caractère des agneaux de l'anti-émeute), tentons de faire en sorte que nous en soyons les victimes et non les provocateurs²; mais surtout, tentons de faire en sorte que nous reposions sur un rapport de force suffisant pour qu'elles se conjuguent avec l'avancement de notre mouvement.

Rajoutons que certains gestes « violents », posés dans des situations non-propices (comme un affrontement « provoqué » avec la police dans une manifestation de 200 personnes) peuvent complètement occulter les revendications qui y sont exprimées; de même, une petite manif où on ne voit que des drapeaux rouges ou noirs et où on n'entend que des slogans anti-capitalistes n'est certainement pas cohérent avec la mission attribuée à l'ASSÉ, celle de la défense du droit à l'éducation, par ses membres.

De telles situations peuvent être franchement déroutantes pour presque tout militant et toute militante modéré-e participant pour une de ses premières fois à une action nationale, mais aussi pour les membres non-présents qui en entendent des échos : ce faisant, on décourage la participation des membres un moindrement modérés aux actions de l'ASSÉ, qui pourront s'identifier moins à leur organisation nationale et donc moins y prendre part ou même contribuer activement à la détruire, on marginalise les plus radicaux et on augmente les risques de répression, etc... Tout ceci provoque un impact certain sur la solidité interne de l'ASSÉ et sur la pratique du syndicalisme étudiant de combat, mais aussi sur notre capacité à élargir l'organisation nationale et la bonne compréhension de ce qu'est le syndicalisme étudiant de combat.

² On sent les cheveux s'hérissier sur vos têtes... Sachez qu'il est bien entendu que toute manifestation violente de la part des militantEs est surtout l'expression d'un ras-le-bol face à un État maintenant une partie importante de la population dans la pauvreté et usant gaiement de la répression pour nous le rappeler et nous mater. Nous tempérons donc ici la signification de l'expression « les provocateurs ».

En somme, restons vigilants et vigilantes : bien que cela puisse être emmerdant, les préjugés faciles prennent très peu de temps à faire surface et à entraîner des conséquences fâcheuses, alors qu'une réelle culture et pratique syndicale de combat par les membres est le résultat éloigné d'un travail soutenu et acharné. De même, tout ceci n'est pas une simple question de redorer notre image, ce qui n'est certainement pas la mission historique de l'ASSÉ : c'est avant tout une question de faire avancer la cause du mouvement étudiant, en n'oubliant jamais de mettre de l'avant nos revendications et, ce faisant, de solidifier et élargir la pratique du syndicalisme étudiant de combat.

Pour conclure, soulignons encore (on ne le dira jamais assez) qu'au final, c'est dans l'information et l'importance de la mobilisation que réside la clef de l'application du principe de la diversité des tactiques. Plus il y en a, plus les revendications sont connues et mises de l'avant, moins la pratique syndicale de combat n'est que l'apanage d'un groupe restreint de militants et militantes très radicaux et radicales, plus on est capables d'instaurer un rapport de force solide et d'espérer voir s'élargir un mouvement étudiant national combatif.

C- Recommandations

Nous recommandons conséquemment que sur ces bases, nous élaborions et adoptions une définition exhaustive de ce qu'est la diversité des tactiques comme principe devant encadrer l'action, de façon à ce que les membres puissent l'appliquer, en toute liberté, de façon éclairée et responsable par rapport au mouvement étudiant combatif, et donc :

- Que les actions de l'ASSÉ soient dûment organisées, pour que de façon générale, les actions permettent et encouragent un accroissement de la participation étudiante aux actions futures, de façon à ce que la base militante s'élargisse et pour permettre une réelle escalade des moyens de pression faisant accroître le rapport de force en notre faveur. Qu'elles mettent de l'avant nos revendications et l'argumentaire qui les sous-tend, de façon à faire progresser notre cause et y sensibiliser la population, étudiante ou non.
- Que notre compréhension et notre application du principe de la diversité des tactiques s'insèrent dans une optique d'escalade des moyens de pression : que toute tactique n'est pas bonne à utiliser à tout moment, mais qu'une diversité de tactiques est nécessaire à l'instauration d'un rapport de force avec le gouvernement, chacune en son temps. Que la détermination du moment où la radicalisation de la lutte est nécessaire revient à l'ensemble des membres et non à l'esprit d'initiative d'une minorité de membres.
- Que les représentants médiatiques de l'ASSÉ puissent dissocier l'ASSÉ de gestes commis lors d'actions de l'ASSÉ s'ils ne respectent pas le cadre établi par un mot d'ordre du Congrès ou du conseil interrégional.
- Que les associations participant aux actions de l'ASSÉ soient encouragées à produire des pancartes mettant en valeur les revendications de l'ASSÉ.

Ainsi, la diversité des tactiques ne doit pas être comprise comme une fin en soi, dans la mesure où elle n'exclut pas que l'exécutif ou le congrès de l'ASSÉ prévoient un cadre organisé aux actions. Ainsi, l'ASSÉ peut d'une part faire en sorte que les actions organisées soient efficaces dans

l'instauration d'un rapport de force (en vertu des objectifs énoncés au I-A), et d'autre part, faire en sorte que ses positions soient claires (et s'éviter ainsi, en partie, l'écueil de la condamnation d'actes « violents »?).

Moyens de pression

Les moyens de pression sont des éléments essentiels dans l'établissement d'un rapport de force. Ils sont la démonstration de notre volonté face aux revendications que nous portons. On ne va pas faire dans cette section le tour d'ensemble des moyens de pression à notre disposition. Notre propos ici est d'évaluer le potentiel de l'utilisation des médias (de toutes sortes) en tant que moyen de solidifier les bases de l'instauration d'un rapport de force. Cette question fut souvent sujet de débats tout au long de l'existence de l'ASSÉ et particulièrement lors de la grève dans les congrès de la CASSÉE.

Nous ne voulons pas ici tabler une nouvelle stratégie globale pour notre organisation. Nous ne voulons point argumenter que nous devrions réorienter notre façon de faire pour s'ajuster à ce que les médias s'attendent de nous. Nous portons notre réflexion sur le rôle de l'espace public dans notre lutte, tout en portant un regard critique sur nos pratiques médiatiques.

Nous l'avons vu durant la grève, l'appui de l'opinion publique peut être un atout. Le fait qu'une majorité de la population appuyait notre lutte, que divers groupes nous donnaient leurs appuis, que des éditorialistes (certains du moins) soutenaient nos revendications a influencé en notre faveur le gouvernement, et a contribué à soutenir la mobilisation des étudiants et étudiantes. Mais l'appui de la population est-il en soi le seul facteur décisif dans l'obtention de gains lors de nos campagnes? Nous considérons qu'il s'agit d'un facteur considérable mais il n'est pas le seul. Une campagne menée uniquement sur l'opinion publique sans rapport de force face à l'État ne permet pas d'avancement réel. Nous le voyons depuis quinze ans. Une situation inverse où il y a un rapport de force établi mais où la population est contre nous, ou ne considère pas la légitimité de notre approche, nous place déjà dans une meilleure posture face à l'État. Par contre, ayant l'électorat derrière lui, le gouvernement possède alors une marge de manœuvre supplémentaire pour nous mater le plus rapidement possible. La conclusion que nous pouvons tirer de cette démonstration semble peut-être simple et évidente, mais nous tenons tout de même à la souligner. C'est par un rapport de force que nos revendications sont prises en compte par le gouvernement, et l'appui de la population lors de nos campagnes vient augmenter la pression sur lui à un point, où comme dans le cas de la réforme des prêts et bourses, le Premier ministre a déclaré de « mauvaise » sa politique. Un travail auprès de la population soit directement ou indirectement (par les médias) peut donc nous être fort utile.

Le contexte politique actuel au Québec n'a rien de rassurant. La marche du libéralisme n'a jamais atteint une telle vitesse. Le gouvernement Charest propose ou impose réforme après réforme pour « moderniser » le Québec. Il veut au nom de la vie instaurer un système de santé à deux vitesses, il menace de brandir une loi spéciale pour contrer les syndicats en moyens de pression et la question du dégel plane dans les airs. Le dépôt du Manifeste pour un Québec Lucide illustre cette même pensée et tente d'augmenter la légitimité du gouvernement. Sur la scène fédérale, où des élections approchent, le Parti Conservateur risque fort de prendre le pouvoir. Le discours de droite prend de plus en plus de place et augmente sans cesse les pressions sur les programmes sociaux et les groupes qui les défendent. Mais par contre, la population semble ouverte au discours social. Elle s'est mobilisée

constamment depuis quelques années. Grande marche contre la guerre, contre la mondialisation, plusieurs secteurs des syndicats sont en grève,... Notre devoir³ et notre responsabilité dans une telle mouvance sont d'articuler le discours sur l'éducation dans la sphère publique. Nous le répétons encore, il ne s'agit pas de faire de la conquête de l'opinion publique notre seul et unique but, il s'agit d'investir plus que ce que nous faisons maintenant les champs médiatiques pour porter notre message.

Et ceci est tout à fait en logique avec les principes du syndicalisme de combat que nous avons synthétisé en trois objectifs plus haut par rapport à nos actions. Organiser des actions mobilisatrices par l'utilisation de la diversité des tactiques dans l'optique de construire étape par étape le rapport de force pour donner le poids politique nécessaire à notre discours et nos revendications. Nous considérons que les médias (journaux locaux, régionaux, grands médias,...) peuvent être des outils utiles à notre lutte. De même qu'ils peuvent être une des premières étapes de l'instauration d'un rapport de force par une campagne de lettres ouvertes, de conférences de presse, de publicité d'action symbolique et artistique (rappelons que les actions des RATS étaient largement couvertes durant la grève). De plus, on peut penser que les membres de notre syndicat lisent davantage ces grands médias que les *Ultimatum* (malheureusement). Une plus grande visibilité dans les médias pourrait à la limite augmenter l'intérêt des étudiants et des étudiantes à nos propres documents d'information. Le regard que nous portons sur l'utilisation des médias par l'ASSÉ nous montre une organisation qui ne prend pas assez l'offensive par rapport à eux, qu'une initiative plus grande pourrait permettre une meilleure visibilité à nos revendications, plutôt qu'à l'image de méchants radicaux que la presse nous octroie si facilement. Cela peut s'illustrer aussi par l'absence presque complète de l'ASSÉ dans le débat public sur la question du Québec lucide et de la commission Gervais, qui mettent de l'avant l'idée du dégel de frais de scolarité. Si ce n'est pas nous qui le faisons, qui le fera?

Déjà dans les médias locaux, régionaux et alternatifs il ne serait pas difficile d'assurer une présence. Les associations membres des différentes régions pourraient ainsi augmenter la visibilité de leurs positions et de leurs actions par la diffusion de leurs activités dans ces médias. La chose peut s'avérer plus complexe dans les grands médias. La nature même de notre discours et des revendications que nous portons nous marginalise, et rend donc notre travail plus ardu, mais cela ne devrait pas nous arrêter : en effet, la radicalité de notre analyse n'a pas été mal accueillie, pendant la grève, puisque nos revendications étaient appuyées par une grande partie des étudiants et étudiantes et de la population. De dire que de toute façon les grands médias ne passeront pas notre message n'est pas une attitude acceptable pour une organisation nationale qui veut rejoindre le plus grand nombre d'individus.

Par contre, il ne faut pas pour autant transformer l'ASSÉ en un instrument d'« opération de charmes » envers les médias. Il ne faut surtout pas modifier nos analyses au nom du bon sens libéral ou bien afficher un pragmatisme politique limitatif afin de mieux percer dans les journaux et bulletins de nouvelles. Et surtout, il ne faudrait pas investir les médias privés et publics pour délaisser nos propres moyens de diffusion qui sont d'une importance vitale à une information libre et développée.

³ La référence au terme de *devoir* se réfère à l'article 7 de la Charte de Grenoble : « En tant qu'intellectuel, l'étudiant a le devoir :

- De définir, propager et défendre la vérité, ce qui implique le devoir de faire partager et progresser la culture et de dégager le sens de l'histoire.

- De défendre la liberté contre toute oppression, ce qui, pour l'intellectuel, constitue la mission la plus sacrée. »

Ce que nous proposons est une augmentation de l'utilisation des médias, en bonifiant d'un apport technique nos pratiques actuelles. En d'autres mots, il s'agit d'institutionnaliser une plus grande pratique médiatique.

Nous sommes tout à fait conscients et conscientes que cela implique de nouvelles tâches à accomplir pour notre organisation. Et que de nouvelles tâches signifient plus de temps à investir. Nous sommes conscients et conscientes aussi que le nombre de militants et de militantes est relativement restreint, ce qui se transpose sur les comités de travail et l'exécutif, qui sont rarement complets. De plus, le travail accompli par la permanente est inestimable. Avoir une équipe de 2 ou 3 salarié-e-s pourrait nous permettre un travail plus soutenu et plus large. De là l'importance de l'implication active des membres de l'ASSÉ, associations locales et individus, dans la construction, la solidification et l'élargissement de leur organisation nationale.

Déjà, en regardant nos structures et les tâches des différents postes, il n'y a aucune mention de ce type de travail avec les médias, autre que le rôle de représentation du coordonnateur ou de la coordonnatrice. C'est pour répondre à cette situation que nous proposons :

Que soit mandaté le secrétaire à l'information et une équipe de communication d'accomplir les tâches suivantes :

- Assurer la présence de l'ASSÉ dans les médias (points de presse, lettres ouvertes, etc.)
- Préparer des dossiers de presse pour chaque action organisée par l'ASSÉ.
- Appuyer ou donner un support technique aux associations locales dans leurs relations avec les médias commerciaux et alternatifs

Mais la présence d'enjeux tels que ceux soulevés par l'ASSÉ dans le flot médiatique ne suffit pas, en soi, à faire pression sur le gouvernement; il faut également que cette médiation produise une prise de position du public en faveur de celle-ci. Pour ce faire, l'accent devrait être mis sur un discours argumenté, simplifié et vulgarisé pour prouver ainsi la pertinence, l'importance et la force de notre action.

Revendications, discours et analyses

Il nous reste maintenant à explorer le champ de la recherche et de l'analyse. Un des commentaires positifs qui revenait souvent dans les questionnaires que nous avons distribués aux membres de l'AEMSP est l'analyse et la profondeur des revendications que l'ASSÉ portent. En effet, la plus grande force de l'ASSÉ est son discours, la critique qu'elle porte sur les politiques en éducation, mais encore sur la société, et l'agencement des revendications qu'elle met de l'avant dans l'optique d'une défense de nos droits. Cette force, à notre avis, devrait être mieux exploitée. Car souvent les argumentaires sous-tendant nos principes de bases sont pris pour acquis, ou résident dans les têtes des militantes et des militants.

Tout au long de son existence et au travers des diverses campagnes menées, l'ASSÉ a su mettre en avant un plan de revendications immédiates (plans de réussites, contrats de performance, réforme de AFE) tout en gardant dans son discours une perspective sur le moyen/long terme tels un réinvestissement massif en éducation, la gratuité scolaire et l'accessibilité aux études. De plus, notre approche se veut globale, en solidarité avec les autres secteurs de la société, tels que la santé, les logements sociaux et toutes autres luttes partageant la défense des droits citoyens. De sorte, nous n'avons jamais accepté un règlement de nos dossiers qui se ferait sur le dos d'une autre branche de la société, ou des négociations se résumant à de la gestion de coupures.

Ceci étant dit, il nous apparaît d'une grande importance de relancer la recherche au sein de notre organisation. Nous avons durant la dernière grève mis de l'avant comme jamais le discours sur la gratuité scolaire. Nous avons martelé sur tous les murs, sur toutes les tribunes la faisabilité de la chose, qu'une telle mesure ne mettrait pas en déroute les finances de l'État et que c'était possible. Il nous paraît primordial aujourd'hui, au lendemain de cette grève historique, de mettre sur papier cet argumentaire et de le diffuser massivement. C'est après avoir lu l'ensemble des documents produits par notre organisation que nous nous sommes aperçus qu'un tel document n'existait pas encore.

Il nous paraît d'autant plus urgent qu'un tel document soit produit si l'on regarde la pression constante et croissante faite pour le dégel des frais de scolarité. Nous n'avons qu'à penser à l'augmentation de l'écart entre le Québec et le reste du Canada et de l'Amérique du Nord, ou bien à l'appui du patronat sur la lutte pour les 103 millions. Son appui n'était pas si candide. Si on se rappelle les faits, il prônait le maintien d'une bonne aide financière dans l'éventualité du « nécessaire dégel ». Des frais élevés, mais une bonne aide financière, voilà leur définition de l'accessibilité. Le Manifeste pour un Québec lucide⁴ aborde le sujet dans la même suite d'idées. Et c'est sans parler des recteurs d'université qui un à un acceptent cette solution au financement des institutions d'éducation. Il faut donc se préparer à une chaude lutte qui ne saurait tarder à exploser. Probablement que la meilleure chose à faire est de consolider une base étudiante, mobilisée sur des analyses claires et développées.

Nous avons besoin de faire un effort de recherche, d'approfondissement de notre argumentaire en l'asseyant sur des faits et des solutions réelles. Plusieurs questions sont en suspens par rapport à nos revendications. Prenons la gratuité scolaire par exemple. Il nous faudrait mettre l'emphase sur les alternatives au financement de l'éducation, pour être aptes à répondre à ce « réalisme politique ». À cette fin, le mémoire produit sur la fiscalité et sur l'évasion fiscale pourrait être revu, voir où en sont

⁴ La référence au Manifeste pour un Québec lucide fut employée plus d'une fois dans ce mémoire. La cause est simple. Il représente bien le courant d'économie politique auquel nous aurons à répondre.

rendus les chiffres, ce que signifient les différentes propositions de baisses d'impôt aux entreprises et pourrait aussi établir une étude comparative des autres pays membre de l'OCDE. Mais la question ne s'arrête pas là. Il nous faut aussi s'attaquer aux différents facteurs sociaux qui font qu'une bonne partie des jeunes étudiants et étudiantes ne poursuit pas d'études supérieures.

Les arguments amenés sur toutes les tribunes par les tenants du réalisme politique viennent à dire, à quoi bon la gratuité, ce sont les plus riches qui vont à l'université, pour une vraie équité attaquons-nous au décrochage scolaire et taxons les plus riches en dégelant les frais⁵ : il est crucial de trouver des moyens de faire en sorte que cet argumentaire soit démenti auprès de la base. De la sorte les documents produits par l'ASSÉ pourraient servir de source et de référence à divers formats d'information : tract, feuille recto verso... le format « acadégamique » nous semble un média qui pourrait s'avérer fort utile et accessible pour faire des campagnes de mobilisation.

La question de la gratuité scolaire est centrale et est probablement la plus urgente à être traitée, mais d'autres analyses nécessitent un approfondissement. Le féminisme par exemple, est au cœur de nos pratiques, mais très peu d'information est disponible à l'ASSÉ sur le pourquoi de telles pratiques dans nos instances, la pertinence de ces analyses dans le mouvement étudiant, et quels sont les schèmes d'oppression en ce début de 21^e siècle... Cette question soulève beaucoup de tension ou d'incompréhension pour ceux et celles qui viennent dans nos instances pour la première fois. De plus, aucune documentation n'existe sur l'environnement, question de plus en plus importante. Un guide de pratiques environnementales pourrait être disponible pour soutenir des associations membres qui mènent des campagnes contre la direction de leur établissement. Et comme nous l'avons introduit plus haut, de la recherche en communication pourrait être effectuée pour ainsi réellement considérer l'impact des médias sur la construction d'un rapport de force, ou tout simplement pour aider les membres dans l'acquisition de connaissances techniques pouvant servir à rédiger un bon communiqué de presse, comment convoquer une conférence de presse, quel est le meilleur moment, à qui envoyer les invitations... La diffusion de ces informations pourrait aussi se faire en même temps qu'un travail de démystification des pratiques de syndicalisme étudiant de combat, pratique qui est au cœur même de nos analyses.

Sachant, comme mentionné plus haut, que le manque de ressources, financières, temporelles et humaines, à l'ASSÉ, rend ce travail de recherche difficile, et fait en sorte que les enjeux prioritaires en éducation doivent être traités avant tout, nous réitérons l'importance d'encourager les étudiants et étudiantes au niveau des associations locales à produire des documents de réflexion pouvant ensuite servir à l'information au niveau national.

À cette fin, nous proposons :

- Que le Comité Recherche et Réflexion, en collaboration avec le conseil exécutif de l'ASSÉ, soit chargé de produire, périodiquement, un document de synthèse sur les enjeux à court et long terme en éducation, en se concentrant sur la déconstruction du discours et de l'argumentaire dominant et en proposant des alternatives au financement de l'éducation; que l'ASSÉ encourage les associations membres et leurs étudiants à participer à la recherche et la réflexion et transmette les documents produits au comité

⁵ CHEBAT, Jean-Charles; BELZILE, Germain, *Les leçons de la grève, Le débat sur les droits de scolarité tient plus du discours syndical que d'une véritable analyse de la situation*, LA PRESSE, 29 juin 2005, p. A19

Recherche et Réflexion.

- Qu'un document portant principalement sur la gratuité scolaire soit produit.
- Que les documents produits doivent servir à la production de matériel d'information et de mobilisation, synthétisé et vulgarisé.
- Que les associations membres et le comité exécutif soient encouragés à produire un document de recherche et réflexion pour appuyer certaines des propositions qu'elles font au Congrès, particulièrement lorsqu'il s'agit de propositions ayant trait aux plans d'action.

Conclusion

Il est clair que ce que nous avons amené dans ce mémoire implique et nécessite un travail de terrain des associations membres et des militants et militantes. Le succès même de notre organisation en dépend. Nous avons opté il y a cinq ans pour une structure complexe assurant une plus grande démocratisation des pôles de décision et du travail, mais impliquant aussi une bonne participation des membres, car les militants et militantes se retrouvant à s'impliquer en petit nombre seront rapidement débordé-e-s.

Au cours de ce mémoire, nous avons élaboré sur trois plans à la fois. D'abord nous avons tablé sur une base à nos actions. De la sorte, l'efficacité de l'action directe dépend de son type, du moment à laquelle elle est utilisée, et donc de sa cohérence avec les objectifs généraux de l'organisation : instauration d'un rapport de force, accroissement de la participation des membres, mise en valeur des revendications. Nos actions doivent nous servir à mettre de l'avant ce qui nous semble juste et légitime dans la défense de nos droits et intérêts. Le moyen pour y arriver est la formation d'une base étudiante solide, informée et mobilisée. Ceci doit et peut se faire par la diffusion la plus large possible d'information claire, synthétisée et vulgarisée. Une banque d'analyse complète devrait être disponible à cette fin. Nous avons réussi durant la grève à mettre sur la scène publique nos revendications. Alors que, pour l'instant, l'organisation d'actions, de mobilisations quotidiennes n'est plus notre préoccupation immédiate, il nous faut prioriser la production d'argumentaires et revenir plus informés, avec des alternatives. Il ne va pas sans dire qu'une présence plus grande dans les médias favoriserait cette distribution de l'information et de nos revendications. Elle nous donnerait un meilleur rayonnement au sein de la population et de nos membres, chez qui, mentionnons-le (pour l'AEMSP du moins) le sentiment d'appartenance à l'ASSÉ n'est pas très fort. De la sorte, on pourrait éventuellement transformer notre image d'émeutiers et d'émeutières (qui ne nous aide nullement en nous marginalisant au sein des étudiants et étudiantes et de la population) en une réalité d'étudiants et étudiantes qui savent ce qu'ils veulent, aux revendications réalistes et réalisables, prêts et prêtes à passer à l'action pour les défendre.